

Le mot du **DIRECCTE**



**Christophe
LEROUGE**

Directeur régional

**DIRECCTE
OCCITANIE**

**Un défi
pour répondre
collectivement
aux enjeux de
santé au travail
en Occitanie**

Le Plan Régional Santé au Travail 3 Occitanie est aussi le premier Plan Régional de notre nouvelle grande région. C'est en effet dans ce contexte de fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées que la construction du PRST 3 a démarré. C'est à la fois une grande chance de pouvoir bénéficier des dynamiques existantes sur les deux anciennes régions pour mutualiser nos efforts et proposer des actions innovantes ; mais c'est également un défi pour organiser les travaux à l'échelle de l'Occitanie, répondre aux enjeux de santé au travail, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail des salariés d'Occitanie, gage de la performance des entreprises du territoire.

Le PRST3 Occitanie doit être à la hauteur de nos ambitions collectives, partenaires sociaux, acteurs institutionnels, entreprises et salariés afin de :

- mettre en synergie les acteurs pour favoriser la coordination et s'assurer que chaque action déclinée au sein du plan permettra de faire un pas supplémentaire en matière de santé au travail, de façon réaliste et concrète ;
- favoriser la prévention primaire et rompre avec la culture de réparation ;
- s'appuyer sur des démarches et pratiques qui portent leurs fruits dans les entreprises et c'est dans ce sens que la qualité de vie au travail aura une place privilégiée au sein du PRST ;
- placer la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail au cœur du dialogue social, ce que souhaite favoriser la récente mise en place du CROCT, le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail.

Le PRST3 Occitanie doit répondre à l'ensemble de ces enjeux et la dynamique engagée pendant sa construction nous montre que nous sommes sur la bonne voie. En cela nous sommes allés plus loin que le cadre fixé par le Plan National en associant par exemple dans le comité des partenaires institutionnels, les deux associations des services de santé au travail. Nous avons également devancé la sortie du décret concernant le CROCT par des rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux et l'installation d'un comité ad hoc préfigurant la nouvelle instance régionale.

Il s'agit maintenant de développer cette dynamique à travers la mise en œuvre des actions pour les quatre années à venir. Pour cela la Direccte sera vigilante pour garantir une cohérence avec les politiques publiques en faveur de la santé, les programmes opérationnels de nos partenaires, ainsi que les priorités de l'Inspection du Travail, et une attention particulière sera portée à l'évaluation des travaux mis en œuvre.

Le PRST3 d'Occitanie est lancé, à nous tous de le faire vivre au service d'une meilleure santé au travail !